

Communiqué de presse

6 mars 2025

Air Pays de la Loire publie les dernières données d'émissions de polluants et gaz à effet de serre en Pays de la Loire

Air Pays de la Loire publie les résultats de la 8e mise à jour de BASEMIS®, son inventaire territorial des émissions de polluants, gaz à effet de serre, des consommations d'énergie et productions d'énergie renouvelable à l'échelle communale. Cette version intègre les années 2021, 2022 et 2023p (provisoire) et un recalcul des années précédentes (2008 à 2020) avec la même méthodologie.

Les résultats sont disponibles dans un [tableau de bord interactif](#), des [fiches synthèse](#) et un [rapport](#), qui présente et contextualise les principaux résultats de cette 8e version de BASEMIS® aux échelles régionale et départementale.

À retenir dans la région

Consommations d'énergie

Les températures douces et la hausse du prix de l'énergie ont mené à un recul des consommations régionales d'énergies en 2022. On note une baisse de **3 % de la consommation d'énergie dans la région malgré une augmentation de 11 % de la population entre 2008 et 2022**. Cette tendance à la baisse semble se confirmer en 2023 mais n'est pas suffisante à terme pour atteindre les objectifs nationaux et régionaux.

Émissions de gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre continuent leur décroissance en 2022. La décarbonation progressive de l'énergie, son coût, le climat plus doux, la baisse du cheptel bovin font partie des causes principales. La diminution des émissions de GES touche l'ensemble des secteurs sauf le secteur des transports routiers dont les émissions restent stables en 2022 par rapport à 2008 (malgré une hausse des distances parcourues depuis 2008).

Avec 24,5 Mteq CO₂, la région atteint le niveau d'émissions de GES le plus faible observé depuis 2008 (-20 %). Cette tendance à la diminution se poursuit par rapport aux années précédant 2020 ; mais n'est pas suffisante pour atteindre les objectifs nationaux et régionaux à terme.

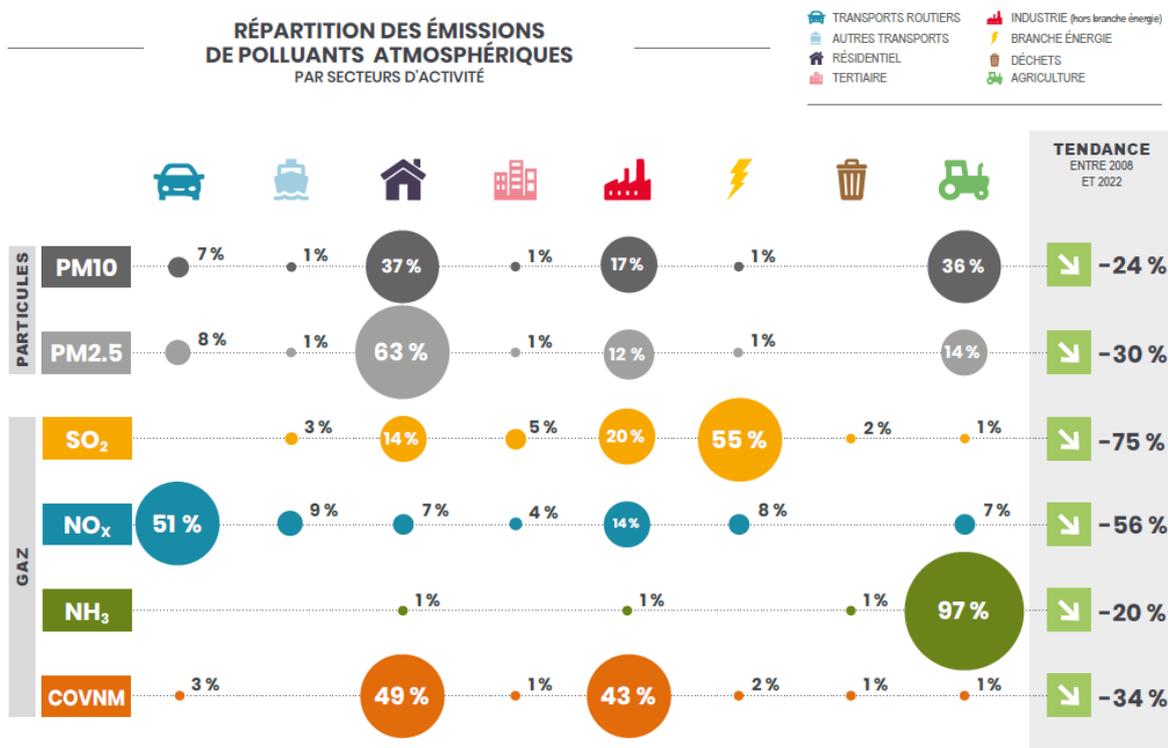
Émissions de polluants atmosphériques

Les émissions de polluants atmosphériques sont en nette diminution entre 2008 et 2022 : -75 % pour le SO₂, -56 % pour les NO_x, -30 % pour les PM_{2.5}, -20 % pour le NH₃ et -34 % pour les COVNM.

Ces réductions d'émissions peuvent être liées à la réglementation (normes Euro pour le routier, teneur en soufre des combustibles, réglementation REACH...), à la conjoncture économique (réduction des

cheptels...) et également à d'autres facteurs diffus : politiques publiques, sensibilisation des habitants et des professionnels...

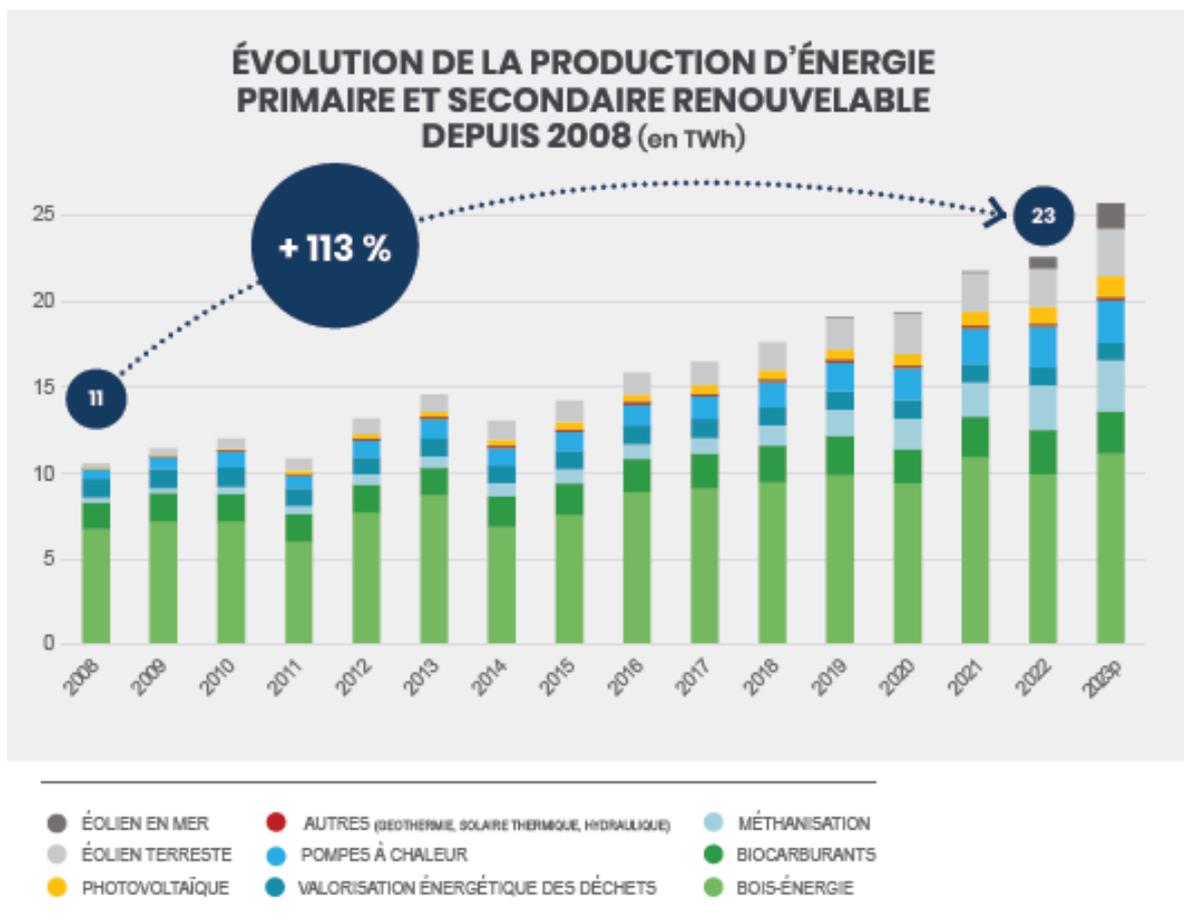
En 2022, les objectifs du Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA) de la période 2020-2024 sont atteints pour tous les polluants visés (SO₂, NO_x, COVNM, NH₃, PM2.5). Des efforts complémentaires seront nécessaires pour atteindre les objectifs à horizon 2030.



Productions d'énergie renouvelable

Les différentes filières de production d'énergie renouvelables continuent leur progression en 2022. Les principales filières de production d'énergie renouvelable dans la région sont la filière bois-énergie pour la chaleur renouvelable et la filière éolienne pour l'électricité renouvelable.

En 2023, avec le fonctionnement nominal du parc éolien en mer de Saint-Nazaire, 18 % des besoins régionaux en électricité sont couverts par la filière éolienne, ce qui équivaut pratiquement à la consommation d'électricité du Maine-et-Loire sur cette année.



À propos de BASEMIS®

Afin de répondre à ses missions de surveillance de la qualité de l'air, Air Pays de la Loire développe depuis 2010 BASEMIS®, l'inventaire régional des émissions de polluants et de gaz à effet de serre (GES), de consommation d'énergie et de production d'énergie renouvelable. C'est l'inventaire de référence pour les collectivités territoriales, pour la réalisation de leur diagnostic et pour le dimensionnement de leur planification air-énergie-climat.

Véritable référence au niveau régional, BASEMIS® a permis de contribuer à l'élaboration du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), de la COP régionale des Pays de la Loire, du Plan de protection de l'atmosphère (PPA) Nantes-Saint-Nazaire ou encore de la Stratégie régionale de transition énergétique (SRTE). BASEMIS® permet le suivi d'objectifs nationaux tels que la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) en abordant spécifiquement les consommations d'énergie et leurs émissions de CO₂ associées, la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) qui concerne les consommations d'énergie et les émissions de GES ou encore le Plan de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA) qui s'intéresse aux émissions de polluants atmosphériques. Utilisé pour déterminer un grand nombre d'indicateurs des démarches réglementaires et des plans d'actions des territoires - tels que les Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET), BASEMIS est une ressource centrale de l'Observatoire ligérien de la transition énergétique et écologique, « TEO ».

Partenaires



Le Programme BASEMIS® bénéficie du soutien financier de l'État, de l'ADEME, de la Région des Pays de la Loire.



À propos d’Air Pays de la Loire

Air Pays de la Loire est l’organisme agréé par le Ministère en charge de l’environnement pour assurer la surveillance de la qualité de l’air de la région des Pays de la Loire. A ce titre, Air Pays de la Loire informe le public de la qualité de l’air qu’il respire au quotidien via son site www.airpl.org, des newsletters et les réseaux [Bluesky](#), [LinkedIn](#), [Instagram](#) et [Facebook](#),

Ses domaines d’expertise portent sur :

- **Qualité de l’air extérieur** : mesures en temps réel, prévisions de qualité de l’air, cartographie, études autour d’industries, dans des zones agricoles, sensibilisations ...
- **Qualité de l’air intérieur** : mesures dans des établissements recevant du public, appui aux collectivités dans les constructions de bâtiments, études spécifiques, sensibilisations...
- **Emissions, énergie, climat** : inventaire régional des émissions de polluants, gaz à effet de serre et des données énergétiques (BASEMIS®), aide à la décision pour les collectivités (plans climat air énergie territoriaux), ...
- **Pollens** : participation à la surveillance, diffusion en temps réel des résultats sur la région.

Organisé sous forme pluri-partenariale, Air Pays de la Loire réunit quatre groupes de partenaires : l’Etat, des collectivités territoriales, des industriels et des associations de protection de l’environnement et de défense des consommateurs.

Contacts presse

Justine LEDOUX – ledoux@airpl.org – 06 77 61 73 49

Marion GUITER – guiter@airpl.org – 06 30 72 27 90